

# PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE DE LA FORMATION CONTINUE : DISPOSITIFS COMMUNS À LA DE ET À LA DPMA - ANNÉE 2003-2004

Note du 3-12-2003  
NOR : MEND0302694X  
RLR : 613-1  
DE - DPMA

IDENTIFIANT  
03NDEP0005

FORMATION DE FORMATEURS À L'ENTRETIEN D'ÉVALUATION

**Objectifs du dispositif :** le décret n° 2002-682 du 29 avril 2002 relatif aux conditions générales d'évaluation, de notation et d'avancement des fonctionnaires de l'État, fixe au titre 1er les modalités de la démarche d'évaluation des agents. Afin de faciliter sa mise en œuvre dans les services déconcentrés et les établissements d'enseignement supérieur, ce dispositif vise à la constitution d'un réseau national de formateurs/personnes-ressources ayant pour mission d'élaborer et d'organiser des formations à l'entretien professionnel d'évaluation destinées tant aux évaluateurs qu'aux évalués.

**Pilotes :** direction de l'encadrement et direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

**Sans candidature individuelle**

**Nombre de places :** 150

**Durée moyenne estimée :** 4 jours.

**MODULE 1 : FORMATION DE FORMATEURS À LA PRÉPARATION DE L'ENTRETIEN D'ÉVALUATION (SERVICES DÉCONCENTRÉS)**

**Objectifs pédagogiques :** mettre les stagiaires en capacité d'assurer des actions de formation à l'entretien d'évaluation auprès des personnels de l'encadrement de proximité de leur académie et de contribuer à leur mise en place, diffusion et généralisation.

**Contenu :** apports méthodologiques sur les conditions de réussite des entretiens pour l'évaluateur comme pour l'évalué. Mises en situation. Travaux en groupes.

**Public cible :** 4 formateurs par académie (sur désignation des recteurs).

**Forme/Modalités :** stage présentiel.

**Responsables pédagogiques :** mission de la formation de la DPMA et école supérieure de l'éducation nationale.

**Module facultatif**

**Nombre de participants :** 120

**Durée en heures :** 24

**Organisation prévisionnelle :** à déterminer sur la base de 4 sessions de 4 jours de 30 personnes chacune pour l'enseignement scolaire.

**MODULE 2 : FORMATION DE FORMATEURS À LA PRÉPARATION DE L'ENTRETIEN D'ÉVALUATION (ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)**

**Objectifs pédagogiques :** mettre les stagiaires en capacité d'assurer des actions de formation à l'entretien d'évaluation auprès des personnels de l'encadrement de proximité de leur académie et de contribuer à leur mise en place, diffusion et généralisation.

**Contenu :** apports méthodologiques sur les conditions de réussite des entretiens pour l'évaluateur comme pour l'évalué. Mises en situation. Travaux en groupes.

**Public cible :** 5 formateurs par réseau régional de formation.

**Forme/Modalités :** stage présentiel.

**Responsables pédagogiques :** mission de la formation de la DPMA et école supérieure de l'éducation nationale.

**Module facultatif**

**Nombre de participants :** 30

**Durée en heures :** 30

**Organisation prévisionnelle :** à déterminer sur la base de 1 session de 5 jours de 30 personnes (5 par réseau régional de formation) pour l'enseignement supérieur.

**IDENTIFIANT**  
**03NDEP0002**

SÉMINAIRE DES ACTEURS ACADÉMIQUES LOLF

**Objectifs du dispositif :** “la mise en place de notre nouvelle constitution financière qu’est la loi organique relative aux lois de finances du 1er août 2001 (Moderfie) est une réforme ambitieuse. Un travail considérable doit être mené en moins de 3 ans. Il appelle à la mobilisation de tous pour maîtriser l’ensemble des révolutions induites par le législateur. L’objectif final est à la hauteur de cette tâche : il s’agit de redonner du sens aux lois de finances, pour le Parlement et pour le citoyen et cela par la responsabilisation des gestionnaires publics” selon Alain Lambert, ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire.

Sa mise en œuvre passe par la nouvelle structuration des budgets ministériels. Une réflexion approfondie des responsables des services déconcentrés et de leurs collaborateurs pour s’approprier l’esprit de la loi s’impose, avant la mise en place d’une nouvelle comptabilité de l’État, et la promotion de modes de gestion et de systèmes d’information nouveaux.

**Pilotes :** direction de l’encadrement et direction des personnels, de la modernisation et de l’administration.

**Sans candidature individuelle**

**Nombre de places :** 120

**Durée moyenne estimée :** 1 jour.

**MODULE UNIQUE**

**Objectifs pédagogiques**

- Information sur le calendrier de mise en œuvre .
- Définition des différentes étapes des travaux à réaliser.

**Contenu**

- Présentation de la LOLF.
- Information sur sa mise en œuvre.

**Public cible :** secrétaires généraux, contrôleurs de gestion, correspondants et formateurs LOLF.

**Forme/Modalités :** stage présentiel.

**Responsable pédagogique :** direction des affaires financières (mission LOLF).

**Module obligatoire**

**Nombre de participants par session :** 40

**Durée en heures :** 6 heures.

**Session 1**

**Dates :** février 2004.

**Lieu :** MJENR, 96, boulevard Bessières, Paris 17ème.

**Session 2**

**Dates :** février 2004.

**Lieu :** MJENR, 96, boulevard Bessières, Paris 17ème.

**Session 3**

**Dates :** février 2004.

**Lieu :** MJENR, 96, boulevard Bessières, Paris 17ème.

**IDENTIFIANT :**  
**03NDEP0006**

LES PROBLÈMES TECHNIQUES POSÉS PAR L'ACCUEIL DES ÉLÈVES HANDICAPÉS  
DANS UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

**Objectifs du dispositif :** l'analyse des difficultés rencontrées lors de l'accueil d'un élève handicapé dans un établissement scolaire montre qu'une fois réglés les aspects pédagogiques, il demeure de nombreux aspects techniques dont la gestion incombe aux personnels d'encadrement. Ce dispositif propose de recenser ces difficultés et d'y apporter des éléments de réponse.

**Pilote :** direction de l'encadrement et direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

**Sans candidature ; liste arrêtée par le recteur**

**Nombre de places :** 60

**Durée moyenne estimée :** 3 jours

#### MODULE UNIQUE

#### Objectifs pédagogiques

Donner aux conseillers des recteurs (personnels d'encadrement et techniciens de l'éducation nationale) des outils pour densifier la politique académique d'accueil des élèves handicapés en répondant aux difficultés techniques posées par cet accueil dans les établissements scolaires, et leur permettre de concevoir des actions de formation.

#### Contenu

- Aspects socio-historiques de l'intégration scolaire et regard européen.
- Réglementation et responsabilité.
- Institutions et structures partenaires dans les secteurs santé, social et associatif.
- TIC comme aides techniques à l'accueil et à l'intégration.
- Gestion de l'accessibilité : rôle et responsabilité partagés.
- Mesures à envisager dans le cadre d'une évacuation d'urgence, partenariat avec les services territoriaux de sécurité et de secours.
- Formation et accompagnement des personnels administratifs et techniques (ATOSS, ATSEM...).

**Public cible :** coordonnateurs académiques AIS, un membre de l'équipe de formation des personnels d'encadrement (pédagogique et administratif), techniciens de l'éducation nationale conseillers techniques des recteurs, personnels des collectivités territoriales.

**Forme/Modalités :** stage présentiel.

**Responsable pédagogique :** école supérieure de l'éducation nationale et mission de la formation de la DPMA.

#### Module obligatoire

**Nombre de participants :** 80, dont 20 personnes des collectivités territoriales.

**Durée en heures :** 18

#### Session

**Dates :** du 23 mars 2004 à 14 h au 26 mars 2004 à 12 h.

**Lieu :** ESEN-Poitiers.